

MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO

60660

Téléphone : 03.44.27.10.02

Télécopie : 03.44.27.11.11

Vote du Compte gestion 2022

N°05/2023

Membres élus : 15

Présents : 11

Abstention : 0

Pour : 12- Contre : 0

Date de convocation:

06.04.2023

Date d'affichage

06.04.2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures neuf minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.*

*Étaient présents : Monsieur CLEROY Kévin, Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame FILIPIDIS Marine, Monsieur JEAN Mikaël, Madame LEGOVIC Sandrine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NODO Patrick, Monsieur TRIN Christian, Madame VARLET Nathalie, Madame VIVIER Maryline.*

*Étaient absents excusés : Madame LETURQUE Maud donne pouvoir à Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur MANESSE Eric, Monsieur GOUSSET Sébastien, Madame DUROYAUME Manuella*

*Formant la majorité des membres en exercice,*

*Madame Marine PILIPIDIS est élue secrétaire de séance.*

*Le Conseil Municipal,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121- 29 et L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,*

*Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,*

## Résultats budgétaires de l'exercice

07000 - SAINT-VAAST-LES-MELLO

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 198 288,75	1 139 377,67	4 337 666,42
Titres de recette émis (b)	1 973 880,42	955 465,27	2 929 345,69
Réductions de titres (c)	14 982,73		14 982,73
Recettes nettes (d = b - c)	1 958 897,69	955 465,27	2 914 362,96
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 198 288,75	1 139 377,67	4 337 666,42
Mandats émis (f)	2 002 770,03	790 133,08	2 792 903,11
Annulations de mandats (g)	0,60	1,00	1,60
Depenses nettes (h = f - g)	2 002 769,43	790 132,08	2 792 901,51
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		165 333,19	121 461,45
(h - d) Déficit	43 871,74		

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2022 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le 12 avril 2023

Le Maire

Nathalie VARLET



*(Handwritten signature of Nathalie Varlet)*